



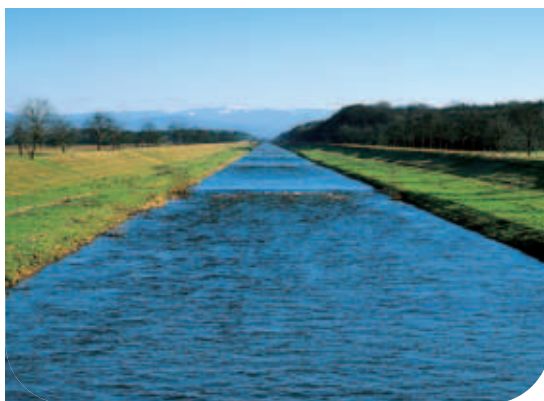
## Editorial

*Destinés à la protection des plantes contre les ravageurs, les mauvaises herbes, les maladies et autres organismes nuisibles, les pesticides (ou produits phytopharmaceutiques) sont des outils nécessaires pour assurer la production de ressources alimentaires de qualité et en quantité suffisante. Aujourd'hui, les pesticides suscitent le débat. Face à l'actualité, les professionnels doivent s'impliquer, et informer les acteurs du monde politique du rôle et du bon usage de ces produits, dans une démarche d'entreprises responsables, soucieuses de la santé de l'homme et de l'avenir de son environnement. Cette lettre d'information donne un éclairage sur l'actualité du dossier et sur les initiatives mises en place par les professionnels. Nous espérons qu'elle contribuera à nourrir votre réflexion en la matière.*

Jean-Charles BOCQUET,  
directeur général  
de l'UIPP

## » L'actualité sur les produits phytopharmaceutiques

### **Le projet de loi sur l'eau prochainement discuté à l'Assemblée nationale**



Après une première lecture au Sénat en avril 2005, **le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques sera prochainement discuté à l'Assemblée nationale.**

Le texte vise à rationaliser le dispositif de gestion de l'eau, à en renforcer l'approche territoriale, et à permettre d'atteindre l'objectif de bon état écologique des eaux d'ici 2015, fixé par la directive cadre européenne sur l'eau.

Il contient des dispositions importantes pour les produits phytopharmaceutiques. **Le remplacement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur ces produits par une « redevance pour pollutions diffuses » doit permettre une affectation claire des sommes collectées aux agences de l'eau**, qui utiliseront ces crédits pour des actions visant à améliorer l'état des masses d'eau.

Le projet de loi instaure également un contrôle périodique obligatoire des pulvérisateurs, ainsi que des aides financières aux

*Avant leur mise sur le marché, l'ensemble des produits phytopharmaceutiques est soumis à une autorisation, fruit de dix années de recherche. Les effets environnementaux font l'objet d'une évaluation scientifique permettant de vérifier leur impact sur les milieux naturels, conformément aux exigences de la directive européenne 91/414/CE.*

*Seuls les produits phytopharmaceutiques présentant un risque acceptable et maîtrisé sont mis sur le marché, dans des conditions précises d'emploi. Si la présence de produits phytopharmaceutiques dans les eaux superficielles et dans les eaux souterraines n'est pas tolérable, pour autant les traces retrouvées ne sont pas nécessairement associées à un risque pour le consommateur.*

### **Quel est l'impact des produits phytopharmaceutiques sur la qualité de l'eau ?**

acteurs publics et privés qui mettent en place des actions contribuant à la gestion optimisée de l'eau et des milieux aquatiques.

### **Le Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides sur le point d'être finalisé**

Les ministères de l'Écologie, de la Santé et de l'Agriculture seront bientôt amenés à présenter le Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides pour la période 2006-2009, fruit de réflexions communes et de consultations des acteurs concernés. **Les principaux axes du plan s'orientent vers l'amélioration des produits, des pratiques agricoles, de la recherche, de la transparence, de la formation et de l'information.**

Directeur de la publication :  
Jean-Charles Bocquet

Contact : Claire Morin - UIPP  
2, rue Denfert Rochereau  
92660 Boulogne  
Billancourt Cedex  
Tél.: 01 41 31 52 00

[www.uipp.net](http://www.uipp.net)

### **Les bonnes pratiques phytopharmaceutiques au cœur de la politique de l'UIPP**

*Rendre l'utilisation des produits phytopharmaceutiques la plus sûre possible : c'est l'objectif des bonnes pratiques phytopharmaceutiques (BPP) mises en place par l'UIPP et ses adhérents depuis plusieurs années. Quelques gestes simples, responsables et professionnels permettent de sécuriser l'usage des produits pour l'utilisateur, le consommateur et pour l'environnement. L'amélioration de la qualité de l'eau par ces bonnes pratiques agricoles est un des objectifs-clés.*

# » L'UIPP : des actions volontaires sur le terrain pour améliorer la qualité de l'eau

## Le bassin versant de la fontaine du Theil

En tant que membre du Corpen (Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement), l'UIPP s'associe aux recommandations élaborées avec les autres acteurs pour éviter les pollutions diffuses et ponctuelles des eaux souterraines et superficielles. L'UIPP est notamment un partenaire technique, scientifique et financier du suivi expérimental du bassin versant de la fontaine du Theil (Ille-et-Vilaine) depuis 8 ans.

Concrètement, les pratiques culturales sur 70 parcelles de 20 exploitations agricoles voisines de la fontaine ont été améliorées et le parc de pulvérisateurs a été largement contrôlé. Des talus, des haies, des zones tampons évitant les ruissellements ou les infiltrations trop rapides ont été mis en place dans les champs. **Bilan : les prélèvements effectués dans le ruisseau de la fontaine du Theil montrent une diminution des produits détectés dans les échantillons, qui sont passés de 22 % en 1999 à 3 % en 2004.** Cette expérience positive mériterait d'être étendue à l'ensemble des bassins versants français.



Des bandes enherbées aménagées entre le champ et l'eau permettent d'éviter les infiltrations et les ruissellements.

mentales (Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides, Plan national santé environnement, utilisation durable des pesticides etc.). Les bonnes pratiques ont également des résultats positifs en terme de protection de l'eau et des milieux aquatiques.

## ADIVALOR

ADIVALOR, une filière nationale de gestion des déchets phytopharmaceutiques professionnels, a été créée en 2001 à l'initiative de l'UIPP. En partenariat avec les acteurs de la filière agricole, le réseau ADIVALOR, qui s'engage au-delà des obligations légales en la

matière, collecte des déchets, produits non utilisables (PPNU) et emballages vides (EVPP) afin de les traiter de manière optimale et respectueuse de l'environnement.

Les déchets des agriculteurs sont ainsi éliminés dans des conditions sûres et pérennes. **Pour 2006, l'objectif est de collecter 50 % des emballages vides.** 70 % des produits non utilisables (PPNU) ont déjà été éliminés en 2005. A court terme, c'est la totalité du gisement de PPNU qui devrait être traité.

## Le point sur les innovations phytopharmaceutiques

La constante innovation dans notre filière permet de répondre toujours mieux aux besoins de l'agriculture, et de proposer des produits moins toxiques et plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les techniques d'enrobage et de pelliculage consistent dans l'application d'une fine couche de produit sur les semences. Grâce à cette action très précise, seule la semence est en contact avec le traitement. La diffusion dans les écosystèmes est ainsi considérablement restreinte. De plus, les matières actives appliquées sont de plus en plus ciblées, ce qui permet également de mieux maîtriser les risques. Des systèmes d'observation et d'alerte ou des logiciels de modélisation de prolifération d'insectes facilitent l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour les agriculteurs, en traitant à bon escient, au bon moment, et avec le bon produit.

> Les bonnes pratiques agricoles permettent de reconquérir la qualité de l'eau

## L'École des bonnes pratiques

Les bonnes pratiques phytopharmaceutiques sont au cœur des initiatives de l'UIPP. L'École des bonnes pratiques forme des producteurs et des techniciens à des pratiques culturales respectueuses de l'environnement. **Ce projet, initié en 2005, a pour objectif de former à terme 10 000 agriculteurs par an.** Ces formations s'inscrivent également dans le cadre des différentes initiatives gouverne-